MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de La Motte

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de La Motte :

MODIFICATION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MOTTE:

a été dûment adopté lors de la séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité tenue le 8 septembre 2025, et que copie de résolution est disponible pour consultation, au bureau de la Municipalité de La Motte.

DONNÉ À LA MOTTE CE VINGT-TROISIÈME JOUR DE SEPTEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Rachel Cossette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Rachel Cossette, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de La Motte, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23 septembre 2025, entre 10h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-troisième jour de septembre 2025.

Référence : Calendrier des rencontres 2025

RACHEL COSSETTE, DIRECTRICE GÉNÉRALE